



ENQUÊTE CDES
Drôme
Orientations 2001-2002

DRASS Rhône-Alpes – CREA Rhône-Alpes



DIRECTION RÉGIONALE
DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES
DE RHÔNE-ALPES



s o m m a i r e

1.	DONNÉES GÉNÉRALES	3
2.	PREMIÈRES ORIENTATIONS ET RÉORIENTATIONS : DÉMOGRAPHIE	3
3.	LES ORIENTATIONS ET RÉORIENTATIONS SOUHAITABLES.....	6
4.	LES ORIENTATIONS ET RÉORIENTATIONS RÉALISÉES.....	8
5.	ÉCART ENTRE LES PROPOSITIONS SOUHAITABLES ET LES PROPOSITIONS RÉALISÉES.....	10
6.	LES ORIENTATIONS ET RÉORIENTATIONS PROBLÉMATIQUES.....	11

1. DONNÉES GÉNÉRALES

Le département de la Drôme renseigne cette enquête depuis la campagne d'orientation 1994-1995 avec une interruption en 2000-2001.

1.1. nombre de dossiers traités

331 dossiers ont été traités par la CDES de Drôme concernant des premières orientations ou des réorientations vers le secteur médico-éducatif au cours de la campagne 2001-2002. Les premières orientations comptent 283 dossiers soit 85% des dossiers traités. Les réorientations comptent 48 dossiers.

Pour cette campagne, les données ont été recueillies dans deux fichiers différents selon qu'il s'agissait d'une première demande d'orientation ou d'une réorientation au sein du dispositif, ceci induisant quelques différences de présentation du document par rapport aux années précédentes.

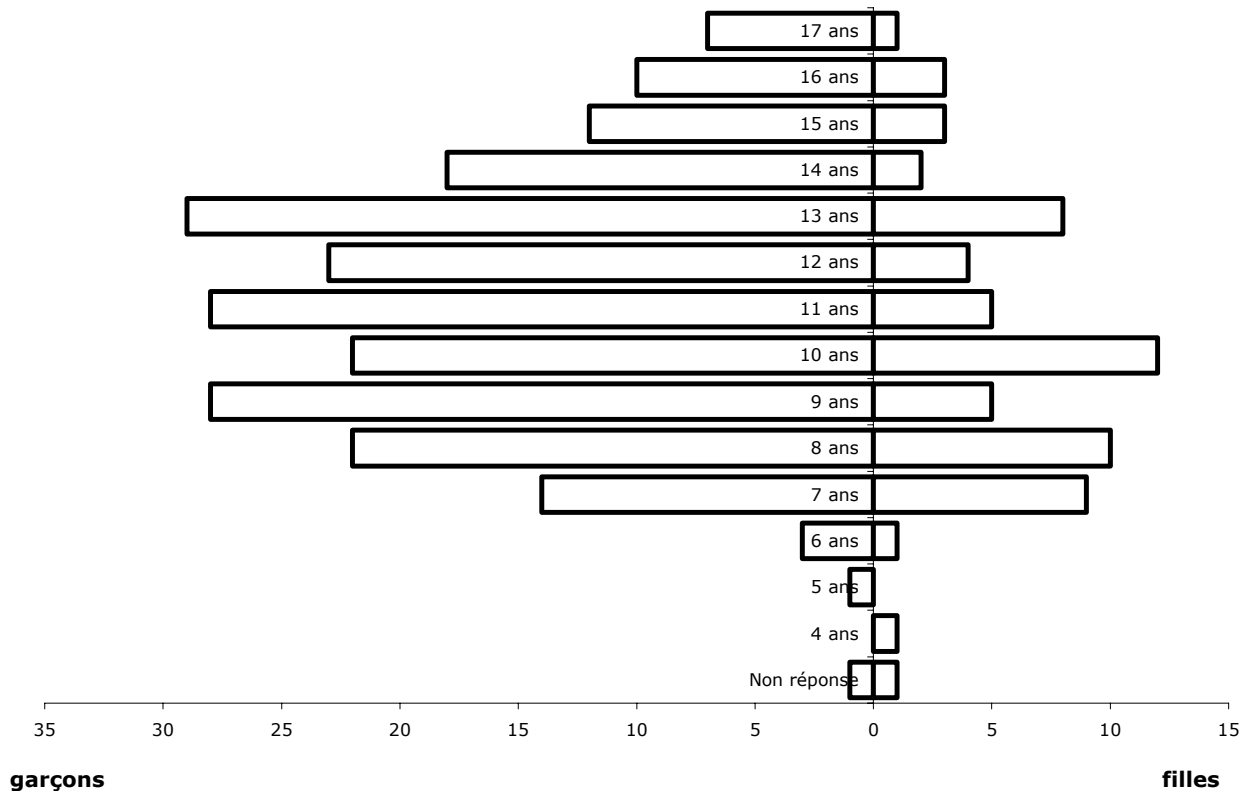
	1994/95	1995/96	1996/97	1997/98	1998/99	99/2000	2001/2002
Orientations	122 75%	150 69%	93 66%	190 75%	165 66%	167 63%	283 85%
Réorientations	40 25%	66 31%	47 34%	64 25%	86 34%	99 37%	48 15%
TOTAL	162	216	140	254	251	266	331

2. PREMIÈRES ORIENTATIONS ET RÉORIENTATIONS : DÉMOGRAPHIE

premières orientations				réorientations			
		Garçons			Garçons	Filles	Total
4/6 ans	4	2	6	4/6 ans	1	0	1
7/9 ans	64	24	88	7/9 ans	1	0	1
10/12 ans	73	21	94	10/12 ans	8	5	13
13/15 ans	59	13	72	13/15 ans	9	13	22
16 ans et plus	17	4	21	16 ans et plus	5	6	11
Non réponse	1	1	2	TOTAL	24	24	48
TOTAL	218	65	283		50%	50%	
	77%		23%				

2.1. premières orientations

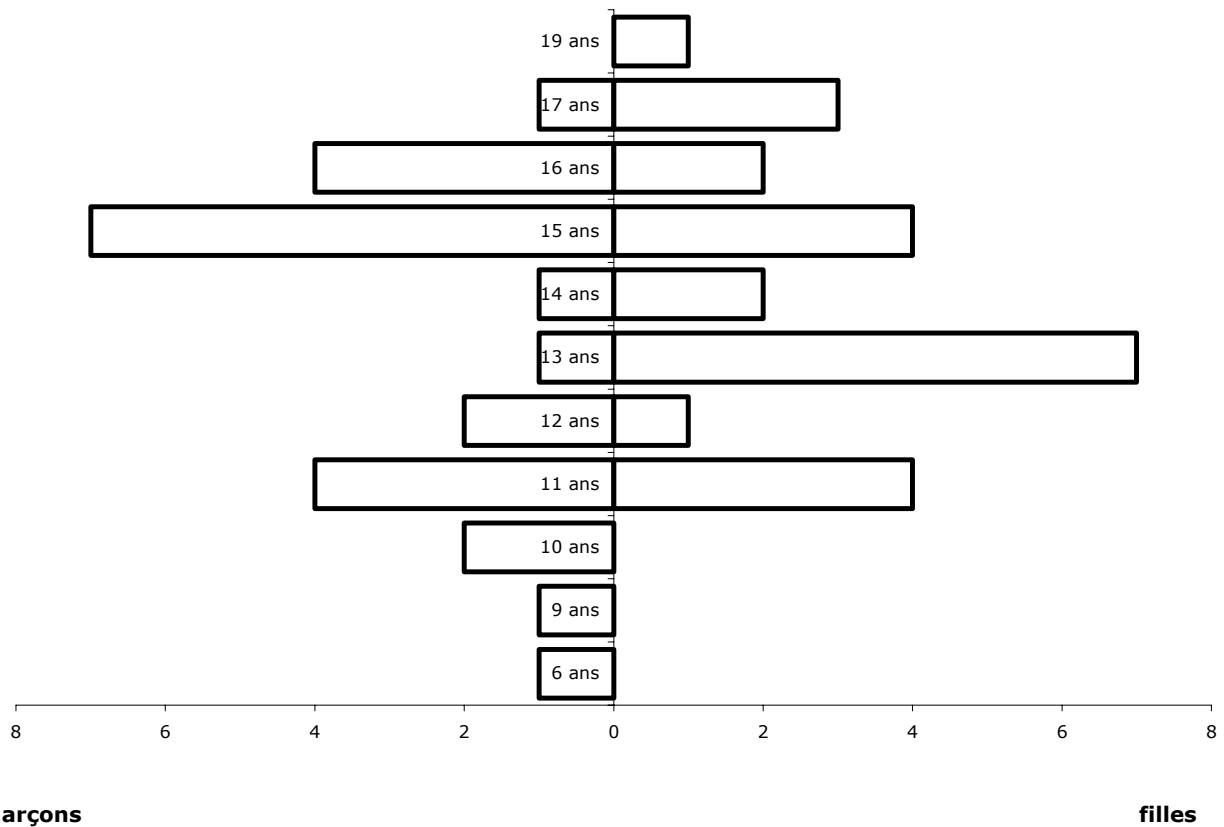
283 jeunes sont concernés par une première orientation.



Les garçons représentent 77% de l'effectif. On observe pour les garçons, concernant les premières orientations vers le secteur médico-éducatif, des pics à 9, 11 et 13 ans. Pour les filles : la tranche des 7/8 ans ainsi que celle des 10 ans.

2.2. réorientations

48 jeunes sont concernés par une réorientation au cours de cette campagne.
La répartition par sexe est de 50/50.



Si la répartition par sexe est équilibrée, on observe pour les garçons un pic à 11 ans et un autre, plus important, à 15 ans ; pour les filles, ce sont les pics à 11 ans et surtout 13 ans qui sont significatifs.

3. LES ORIENTATIONS ET RÉORIENTATIONS SOUHAITABLES

3.1. premières orientations : catégories d'établissements ou services souhaitables

IME pour déf. intellectuels légers/moyens	67	24%
IME pour déficients intellectuels moyens	1	
IME pour déf. intellectuels moyens/profonds	41	14%
IR	68	24%
établissement pour déficients moteurs	1	
établissement pour polyhandicapés	8	3%
service pour déficients intellectuels	55	19%
service pour troubles de la personnalité	22	8%
service pour déficients moteurs	19	7%
service pour déficients auditifs	1	
TOTAL	283	100%

Les premières orientations souhaitables vers un IME concernent 39% de l'effectif ; les premières orientations vers un IR concernent 24% de l'effectif.

Les premières orientations souhaitables vers un service concernent **plus du tiers de l'effectif** et près d'un jeune sur 5 nécessiterait un suivi par un SESSAD pour déficients intellectuels. A noter également, en terme d'orientation souhaitable : 8% concernant un service de type IR, et 7% concernant un service pour déficients moteurs.

3.2. réorientations : catégories d'établissements ou services souhaitables

IME pour déficients intellectuels légers/moyens	23	48%
IME pour déficients intellectuels moyens	1	2%
IME pour déficients intellectuels moyens/profonds	9	19%
IR	3	6%
établissement pour déficients moteurs	2	4%
établissement pour polyhandicapés	5	10%
établissement pour autistes	1	2%
service pour déficients auditifs	2	4%
service pour déficients intellectuels	1	2%
service pour troubles de la personnalité	1	2%

Les réorientations souhaitables vers un IME représentent 69% de l'effectif.
Les réorientations vers un service ne concernent que 8% de l'effectif.

3.3. ensemble: catégories d'établissements ou services souhaitables

IME pour déficients intellectuels légers/moyens	90	27%
IME pour déficients intellectuels moyens	2	1%
IME pour déficients intellectuels moyens/profonds	50	15%
IR	71	21%
établissement pour déficients moteurs	3	1%
établissement pour polyhandicapés	13	4%
établissement pour autistes	1	<1%
	230	
service pour déficients intellectuels	56	17%
service pour troubles de la personnalité	23	7%
service pour déficients moteurs	19	6%
service pour déficients auditifs	3	1%
	101	

Pour l'ensemble de l'effectif : plus d'un jeune sur 4 est orienté vers un IME pour déficients intellectuels légers/moyens ; un jeune sur cinq est orienté vers un IR. Près d'un jeune sur 3 est orienté vers un service, principalement un service pour déficients intellectuels.

NB — les données concernant le mode d'accueil, les prises en charge complémentaires souhaitables et la scolarisation souhaitable n'ont pas été renseignées.

4. LES ORIENTATIONS ET RÉORIENTATIONS RÉALISÉES

	première orientation		réorientation		TOTAL	
IME pour déficients intellectuels légers/moyens	59	21%	20	42%	79	24%
IME pour déficients intellectuels moyens	–	–	1	2%	1	–
IME pour déficients intellectuels moyens/profonds	34	12%	6	13%	40	12%
IR	55	19%	2	4%	57	17%
établissement pour polyhandicapés	9	3%	6	13%	15	5%
établissement pour déficients moteurs	1	–	1	2%	2	1%
établissement ou section pour autistes	–	–	1	2%	1	–
sous-total établissements	158	55%	37	78%	195	59%
service pour déficients auditifs	–	–	1	2%	1	–
service pour déficients intellectuels	44	16%	1	2%	45	14%
service pour déficients moteurs	15	5%	–	–	15	5%
service pour troubles de la personnalité	16	6%	–	–	16	5%
sous-total services	75	27%	1	2%	76	24%
Autre	–	–	1	2%	1	–
Non réponse	50	18%	8	17%	58	18%
TOTAL	283	100%	48	100%	331	100%

36% des orientations réalisées concernent un IME. Les orientations réalisées vers un service concernent près d'un jeune sur 4 (24%).

LES ORIENTATIONS RÉALISÉES HORS DÉPARTEMENT

17 jeunes sont concernés par une orientation réalisée hors Drôme.

	première orientation	réorientation	TOTAL	catégories d'établissement ou services
Ardèche	11	—	11	IR : 10 (1 NON-REPONSE)
Isère	1	—	1	IME pour déficients intellectuels légers/moyens
Cher	1	—	1	IR
Gard	1	—	1	IME pour déficients intellectuels moyens/profonds
Haute-Garonne	1	—	1	IME pour déficients intellectuels légers/moyens
Vaucluse	1	—	1	IME pour déficients intellectuels moyens/profonds
Dom-Tom	1	—	1	service pour troubles de la personnalité
TOTAL	17	—	17	

C'est l'Ardèche qui est principalement sollicitée, pour des premières orientations vers un IR.

- Pour les *premières orientations*, seules concernées par des orientations hors-département, les causes invoquées concernent principalement le manque de place (12) ; viennent ensuite la demande de la famille (4), puis l'éloignement familial souhaitable (1).

Hors département	1994-95	1995-96	1996-97	1997-98	1998-99	1999-2000	2001-2002
Ré/orientations proposées	25 15%	26 12%	22 16%	16 6%	21 8%	16 6%	*
Ré/orientations réalisées	22 14%	22 10%	14 10%	13 5%	16 6%	6 2%	17 5%

(*) pour la campagne 2001-2002 cette donnée n'a pas été enquêtée.

5. ÉCART ENTRE LES PROPOSITIONS SOUHAITABLES ET LES PROPOSITIONS RÉALISÉES

	premières orientations			réorientations			cumul écarts
	souh.	réal.	écart	souh.	réal.	écart	
IME pour déficients intellectuels légers/moyens	67	59	-8	23	20	-3	-11
IME pour déficients intellectuels moyens	1		-1	1	1		-1
IME pour déficients intellectuels moyens/profonds	41	34	-7	9	6	-3	-10
établissement ou section pour autistes				1	1	0	0
IR	68	55	-13	3	2	-1	-14
établissement pour déficients moteurs	1	1	0	2	1	-1	-1
établissement pour polyhandicapés	8	9	+1	5	6	+1	+2
service pour déficients intellectuels	55	44	-11	1	1	0	-11
service pour troubles de la personnalité	22	16	-6	1		-1	-7
service pour déficients moteurs	19	15	-4				-4
service pour déficients auditifs	1		-1	2	1	-1	-2
	283	233	-50	48	39	-9	-59

Les écarts les plus importants — en nombre — entre les orientations souhaitables et les orientations réalisées concernent :

- les orientations vers un IR : 14 orientations non-réalisées soit près de 20% des orientations souhaitables (premières orientations et réorientations cumulées) vers un IR ;
- les orientations vers un IME pour déficients intellectuels légers/moyens : 11 orientations non-réalisées, soit 12% vers ce type d'établissement ;
- les orientations vers un service pour déficients intellectuels : 11 orientations non réalisées soit près de 20% des orientations souhaitées vers ce type de service ;
- les orientations vers un service IR : 7 orientations non-réalisées, soit 30% des orientations souhaitées vers ce type de service.

En termes de proportions et pour les effectifs les plus significatifs:

	<i>orientations souhaitable</i>	non réalisées	taux
IME pour déficients intellectuels légers/moyens	90	-11	12%
IME pour déficients intellectuels moyens/profonds	50	-10	20%
IR	71	-14	20%
service pour déficients intellectuels	56	-11	20%
service pour troubles de la personnalité	23	-7	30%
service pour déficients moteurs	19	-4	21%
total	331	-59	18%

- Une orientation souhaitable sur 5 vers un IME pour déficients intellectuels moyens/profonds ou un IR n'est pas réalisée ;
- près d'une orientation souhaitable sur 3 vers un service de type IR et une orientation sur 5 vers un service pour déficients intellectuels ou pour déficients moteurs ne sont pas réalisées.

Pour l'ensemble des orientations souhaitables, c'est pour près d'un jeune sur 5 (18%) qu'une orientation souhaitable n'est pas réalisée.

6. LES ORIENTATIONS ET RÉORIENTATIONS PROBLÉMATIQUES

	1ères ORIENTATIONS	RÉORIENTATIONS	TOTAL
Orientations sans solution (RADESS)	50	9	59
Par défaut	25	1	26
TOTAL	75	10	85

88% des orientations problématiques sont des premières orientations ;
 26% des (ré)orientations sont problématiques et 18% des (ré)orientations sont sans solution ;
 27% des premières orientations et 21% des réorientations sont problématiques.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE RÉ/ORIENTATIONS PROBLÉMATIQUES

	1994-95	1995-96	1996-97	1997-98	1998-99	1999-2000	2001-2002
RADESS	16 10%	33 15%	8 6%	49 19%	30 12%	53 20%	59 18%
Par défaut	25 15%	28 12%	30 21%	35 14%	19 8%	32 12%	26 8%
TOTAL	41 25%	61 28%	38 27%	84 33%	69¹ 28%	88² 33%	85³ 26%

1. 20 réponses non précisées.

2. 3 réponses non précisées.

3. Auxquels il conviendrait d'ajouter les 3 situations de maintien, portant l'effectif à 88 et le pourcentage à 27%.

Plus d'un jeune sur 4 n'a pu être orienté conformément à l'orientation souhaitée.

ORIENTATIONS PROBLÉMATIQUES
SELON LES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES SOUHAITABLES (ANNEXE 24)

• **premières orientations**

	DEFAUT	RADESS	TOTAL OR. PROB. NR	% / ETAB. SOUHAITABLES
IME pour déficients intellectuels légers/moyens	3	13	16 1	24%
IME pour déficients intellectuels moyens	1	—	1 —	100%
IME pour déficients intellectuels moyens/profonds	3	6	9 —	22%
IR	4	12	16 —	24%
établissement pour déficients moteurs	—	—	— —	—
établissement pour polyhandicapés	1	—	1 —	13%
service pour déficients intellectuels	8	6	14 —	25%
service pour troubles de la personnalité	4	9	13 —	59%
service pour déficients moteurs	1	3	4 —	21%
service pour déficients auditifs	—	1	1 —	100%
TOTAL	25	50	75 1	27%

67% des premières orientations problématiques sont des RADESS.

En nombre, ce sont les orientations problématiques vers les IME pour déficients intellectuels légers/moyens, les IR et les services pour déficients intellectuels ou pour troubles de la personnalité qui sont les plus importantes.

En terme de taux, de nombreuses catégories seraient à citer mais avec, pour certaines, des effectifs très faibles.

• **réorientations**

	DEFAUT	RADESS	TOTAL OR. PROB. MAINTIEN	% / ETAB. SOUHAITABLES
IME pour déficients intellectuels légers/moyens	1	2	3 —	13%
IME pour déficients intellectuels moyens	—	—	— —	—
IME pour déficients intellectuels moyens/profonds	—	4	4 —	44%
IR	—	1	1 —	33%
établissement pour déficients moteurs	—	—	— 1	—
établissement pour polyhandicapés	—	—	— 2	—
service pour troubles de la personnalité	—	1	1 —	100%
service pour déficients auditifs	—	1	1 —	50%
TOTAL	1	9	10 3	21%

90% des réorientations problématiques sont sans solution (soit 9 jeunes).

Concernant les maintiens dans l'établissement où se trouve le jeune au moment de la demande : les 3 jeunes sont en IME.

- **Les orientations par défaut**

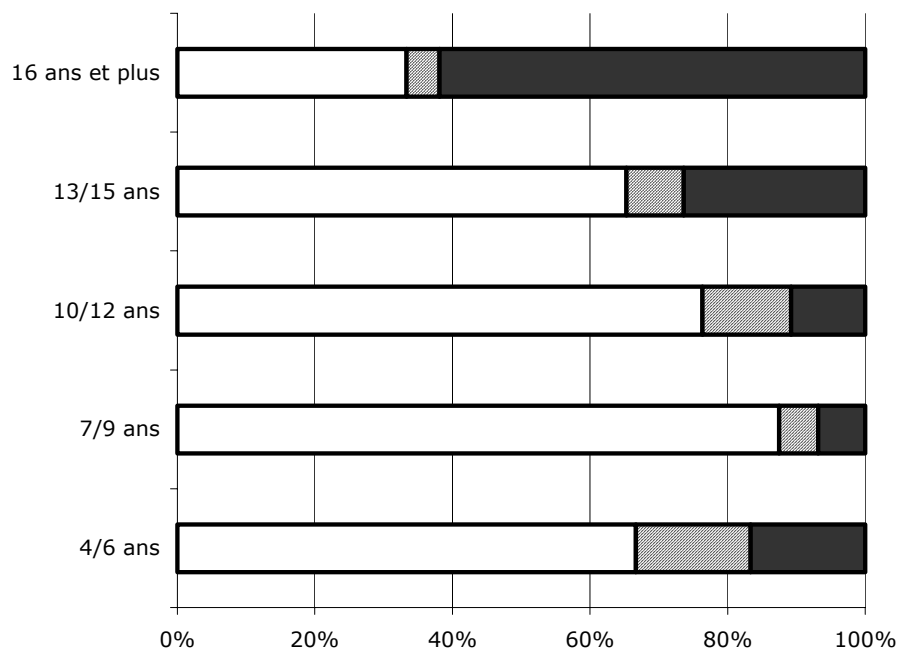
Pour les 26 jeunes concernés par une orientation par défaut :

réalisé → souhaité ↓	IME pour déficients intellectuels légers/moyens	IME pour défi- cients intellec- tuels moyens/profonds	IR	établissement pour poly- handicapés	service pour déficients intellectuels	service pour troubles de la person- nalité	autre	TOTAL
IME pour défi- cients intellec- tuels lé- gers/moyens		1			1	1	1	4
IME pour défi- cients intellec- tuels moyens					1			1
IME pour défi- cients intellec- tuels moyens/profonds	1			2				3
IR	1					3		4
établissement pour polyhandi- capés		1						1
service pour déficients intel- lectuels	5					3		8
service pour troubles de la personnalité			3		1			4
service pour déficients mo- teurs	1							1
TOTAL	8	2	3	2	3	7	1	26

On peut observer, pour les orientations réalisées par défaut, des écarts concernant les modalités de la prise en charge (par exemple un IME est souhaité et l'orientation réalisée concerne un SESSAD) mais aussi des écarts en termes de nature de la prise en charge (par exemple pour 3 des 8 jeunes pour lesquels une orientation vers un service pour déficients intellectuels était souhaitée, l'orientation réalisée concerne un service pour troubles de la personnalité).

LES (RE)ORIENTATIONS PROBLÉMATIQUES SELON L'ÂGE

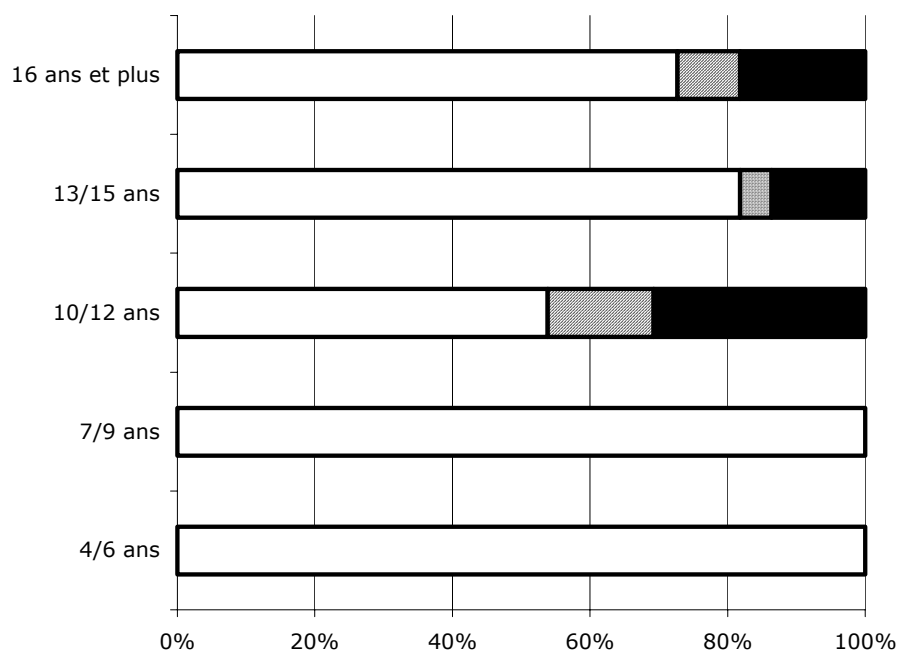
• premières orientations



(blanc : orientations non problématiques, hachuré : par défaut, noir : sans solution)

➔ Pour les premières orientations, le test du χ^2 montre une dépendance très significative RADESS/16 ans et plus.

• réorientations



(en blanc : orientations non problématiques, hachuré clair : par défaut, gris (13/15 ans) : maintien, noir : sans solution)

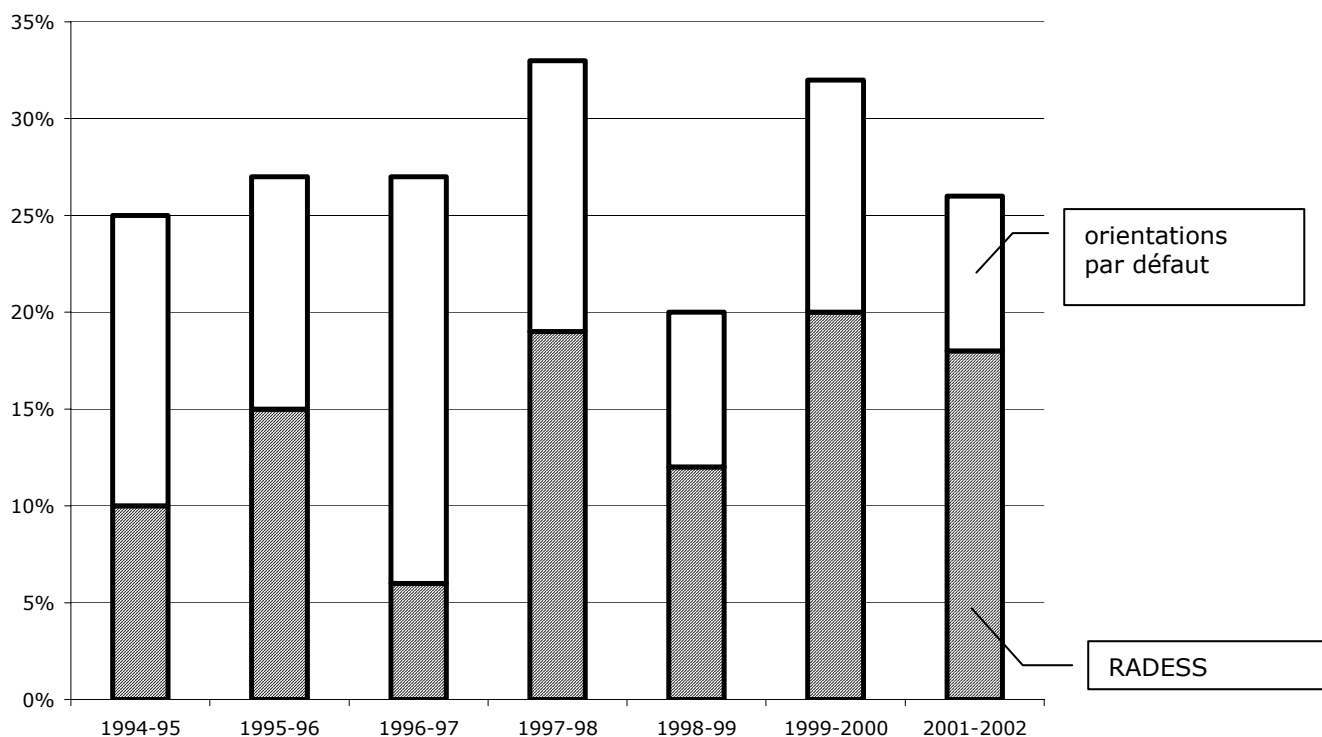
CAUSES DE L'ORIENTATION PROBLÉMATIQUE (RAPPEL DES CAMPAGNES PRÉCÉDENTES)

	1994/95		1995/95		1996/97		1997/98		1998/99		1999/2000	
Absence d'équipement	9	6%	8	4%	2	1%	4	2%	-	-	5	2%
Manque de place	23	14%	33	15%	19	14%	41	16%	46	17%	49	18%
Refus par l'établissement	-	-	4	2%	2	1%	3	1%	4	2%	12	4%
Refus de l'orientation en éducation spé.	3	2%	6	3%	9	6%	27	11%	20	8%	17	6%
Refus internat ou éloignement	3	2%	8	4%	4	3%	2	1%	1	-	5	2%
Autre	2	1%	2	1%	2	1%	7	3%	-	-	4	2%
Non réponse	1	1%	-		1	1%	-		1	-	4	2%

Les pourcentages sont calculés sur le total des ré/orientations.

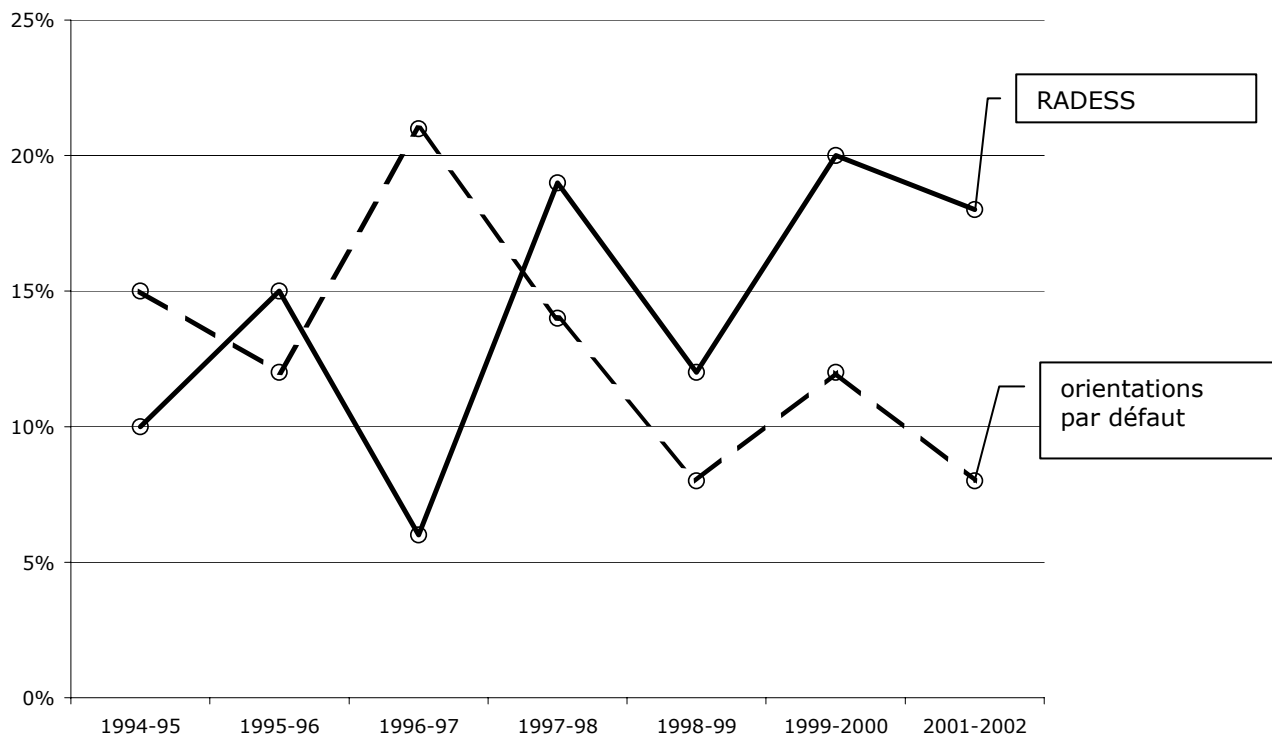
Pour 2001-2002, le taux de non-réponses (95%) ne permet pas de traiter cette donnée. On peut cependant inférer des campagnes précédentes en termes de tendance générale...

COMPARAISON DE L'ÉVOLUTION DES ORIENTATIONS PROBLÉMATIQUES



Globalement, le nombre d'orientations problématiques est assez variable pour les dernières campagnes avec un creux en 98/99 et des pics assez marqués en 97/98 et 99/2000.

Cependant (cf. graphe ci-dessous), on peut observer une nette tendance à la hausse pour les orientations sans solutions (RADESS) quand les orientations par défaut, elles, montrent une tendance décroissante.



- **résumé**

Les catégories d'établissement pour lesquelles les orientations **problématiques** (orientations sans solution, par défaut ou maintien) sont plus particulièrement marquées sont principalement :

- **en nombre :**
 - les IME pour déficients intellectuels légers/moyens (19),
 - les IR (17),
 - les services pour déficients intellectuels (14),
 - les services IR (14),
 - les IME pour déficients intellectuels moyens/profonds (13).
- **en taux**
 - les services pour déficients auditifs (67%, 2 jeunes concernés)
 - les services pour troubles de la personnalité (61%, 14 jeunes)
 - IME pour déficients intellectuels moyens/profonds (26%, 13 jeunes)
 - service pour déficients intellectuels (25%, 14 jeunes)

En termes d'orientations **sans solution** médico-éducative :

- **en nombre :**
 - les IME pour déficients intellectuels légers/moyens (15)
 - les IR (13)
 - les IME pour déficients intellectuels moyens/profonds (10)
 - les services pour troubles de la personnalité (10)
 - les services pour déficients intellectuels (6)
- **en taux**
 - service pour déficients auditifs (67%, 2 jeunes)
 - service pour troubles de la personnalité (43%, 10 jeunes)
 - IME pour déficients intellectuels moyens/profonds (20%, 10 jeunes)
 - IR (18%, 13 jeunes)
 - IME pour déficients intellectuels légers/moyens (17%, 15 jeunes).

**Au moment de l'enquête,
59 jeunes n'avaient pu obtenir de réponse
en termes d'orientation médico-éducative.**